L'avenir agricole
Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 4665

Date : 05 juillet 2019
Page de l'article : p.18
Journaliste : Frédéric Gérard

Technique Elevage

Un bâtiment qui produit plus d'énergie qu'il n'en faut pour sécher

FOURRAGES//// La famille Courcelle a investi dans le premier séchoir de fourrages avec panneaux solaires thermovoltaïques de la région. A La Bazouge-des-Alleux (Mayenne), le Gaec a misé sur l'autonomie alimentaire, "avec la qualité".

Le bâtiment s'étend sur 900 m2 et fait 12 m de haut. Deux cellules de 180 m2 sont en place. Mais les agriculteurs ont imaginé un espace pour pouvoir construire une troisième cellule, si besoin, à l'avenir. Place actuellement occupée par l'autochargeuse.

On connaissait déjà Solewa, ils nous ont accompagnés, il y a 7-8 ans, pour l'installation de 800m2 de photovoltaïques sur un autre bâtiment. A l'époque, on pensait rémunération. Puis, on a fouillé pour chercher un bâtiment qui produise plus qu'il ne consomme, afin d'assurer la qualité de nos fourrages. On a découvert la société Base [l'entreprise qui a imaginé les panneaux thermovoltaïques]. Et en plus, c'est Français !" Le bâtiment de 900 m² compte deux cellules de 180 m², qui peuvent contenir 450 tonnes de fourrages. Il est conçu pour pouvoir accueillir une troisième cellule de séchage.

"Ce ne sont pas ces bâtiments qui pénalisent la trésorerie, car ils permettent très vite de pouvoir dégager d'autres ressources, vante Sébastien Ackermann, fondateur de Base. *Le système auquel ils sont liés engendre aussi une réduction de 10000 à 20000 euros de concentrés (pas ou très peu de soja bio). Donc en dix ans, le projet est rentabilisé comme ça. Après cinq ans d'annuités, de la trésorerie est disponible."*

Le foin conserve ses qualités

En convertissant leur exploitation en agriculture biologique, la famille Courcelle a fait un virage dans son approche système. A partir d'avril 2018, les éleveurs ont voulu sécuriser leurs fourrages, en quantité et qualité, et réduire la part d'achats extérieurs. D'autant que l'exploitation adhère à la nouvelle démarche "Lait de foin". *"On voulait conserver le foin pour qu'il conserve ses qualités, comme au meilleur stade du pâturage",* précise Cyrille, installé avec ses parents, Michèle et Franck. D'une ration classique maïs - foin ou herbe avec compléments, l'exploitation a diversifié ses apports herbagers (trèfles et RG) et décidé de monter un séchoir, inauguré le 28 mai dernier. Après un bon mois de fonctionnement, un peu à tâtons et sous un ciel couvert, les trois associés se déclaraient déjà satisfaits de l'efficacité de l'installation thermovoltaïque, *"supérieurs aux prévisions".*

Le bâtiment est exposé plein sud, coiffé de 270 panneaux thermovoltaïques (environ 400 m²), pour avoisiner une production de 250 kW thermiques, soit l'équivalent des besoins de *"7-8 chaudières qui fonctionneraient en même temps à très très grande puissance".* Le tarif de l'électricité revendu à ERDF est garanti 20 ans. L'avantage de cette toiture solaire, *"c'est le double faîtage",* fait valoir François Moretti, responsable commercial de l'entreprise girondine Base. *"Quand le rayon solaire est entré, la chaleur est piégée. Les panneaux chauffent, et le séchage va utiliser cette énergie de façon optimum."*

L'énergie pour le séchage varie avec la MS

Les panneaux sont reliés à un onduleur, lui-même relié à un alternateur pour *"prendre le contrôle du séchoir". "Lorsque la météo est mauvaise, la capacité de séchage peut s'étaler sur 4-5 jours. Si elle est bonne, 1 ou 2 jours suffisent",* poursuit François Moretti. Il cite les accidents pluvieux, qui peuvent surprendre un agriculteur qui vient de faner. *"Dans l'absolu, on peut rentrer du foin à 40-50 % de MS, en avril. Mais le temps de séchage est proportionnel au taux d'humidité : l'idéal est donc d'entrer du foin à 60-70 % MS, afin d'utiliser le moins d'énergie nécessaire, et d'assurer la meilleure rentabilité du système. Il ne faut pas dépasser 80 % MS en revanche : les feuilles de trèfles et de luzerne s'effritent."*

Le système est aussi pensé pour rentrer du fourrage vert. Attention, prévient toutefois Sébastien Ackermann : *"Quand le vert se tasse, il y a risque de développement de mycotoxines et de bactéries. Il faut alors ventiler chaque heure pour assainir l'air piégé entre les brins du fourrage."* Ce séchage — *"très performant"* selon l'entreprise, *"évite les mycotoxines pour assurer la conservation".* Avec ce système anti-tassement, anti-fermentation, *"on stabilise le foin".*

"Au début, il faut remplir les cellules à hauteur de 2 m ou 2,50 m ; on nous a conseillés en en mettant davantage dans les coins, pour limiter l'affaissement du fourrage à sécher, précise Cyrille. *Ensuite, on empile par couches d'un mètre de haut. Mais actuellement, on remplit par couches de 2 m sans problème, sans risque de fermentation, c'est bien sec."*

Frédéric Gérard

REPERES

- 70 VL (Holstein et Simmental)
- 21 VA
- 250 animaux au total
- 120 ha dont 10-14 ha de céréales (1 cellule avec aplatisseur)
- "presque autonome en fourrages"

Un moteur qui déploie 1000 m3/minute. Le ventilateur alterne d'une cellule à l'autre. Il est régi par un automate, relié à des capteurs qui mesurent la température, le degré d'ensoleillement, le taux d'humidité dans l'air... "Si c'est trop humide (un épisode pluvieux, par exemple), le ventilateur ralentit, pour ne pas dépenser de l'argent à essayer de sécher pour rien. Il se remet en route dès qu'il y a une éclaircie." Le moteur du ventilateur fait 30 kW (40 cv).

▲ La famille Courcelle. "Nous avons investi environ 500000 euros, indique Cyrille Courcelle, installé avec ses parents Michèle et Franck. Nous revendons environ 8000 euros annuels d'électricité à ERDF". Il calcule environ 270 000 euros en bois, 50000 euros en maçonnerie, 130000 euros dans les panneaux... "Seulement 6 % étaient pris en charge par le PCAE." Les éleveurs y ont ajouté une autochargeuse (75000 euros), non subventionnée. Pour eux, c'est "dans l'air du temps", sur le plan économique et environnemental.

▲ Portes d'entrées renforcées. Les agriculteurs ont voulu des portes à taille humaine pour entrer dans les cellules. Un confort pour accéder à l'intérieur lorsqu'il faut les nettoyer. "Elles sont renforcées pour ne pas céder sous la pression." Pour la même raison, les cellules du bâtiment tout en bois sont renforcées par des armatures en métal.

◀ Un bâtiment indépendant. L'emplacement du bâtiment a été en partie contraint. "Ce n'était pas possible de le positionner dans la longueur de la stabulation, à cause de la fosse", détaille Franck Courcelle. L'emplacement actuel, à part, lui convient finalement très bien. "S'il avait été collé au bâtiment d'élevage, cela aurait été plus facile pour distribuer avec la griffe. D'un autre côté, le foin séché sous le même toit que les animaux peut avoir pris l'odeur des bêtes et surtout du fumier, quand on arrive vers la fin de l'hiver et que les vaches avaient été enfermées en bâtiment ; il est alors moins appétant."

Tous droits réservés à l'éditeur